

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Vallée de Côa (Portugal)

N° 866

Identification

| | |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------|
| <i>Bien proposé</i> | Sites d'art rupestre préhistorique de la vallée de Côa |
| <i>Lieu</i> | Province de Trás-os-Montes et du Haut-Douro, District de Guarda |
| <i>Etat Partie</i> | Portugal |
| <i>Date</i> | 25 juin 1997 |

Justification émanant de l'Etat Partie

Le monument national des sites archéologiques de la vallée du fleuve Côa doit être inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial pour les raisons suivantes :

- c'est un témoignage exceptionnel d'une tradition culturelle aujourd'hui disparue : celle des tribus de chasseurs ayant habité l'Eurasie à la fin de la période glaciaire ;
- c'est un exemple unique de paysage illustrant une étape importante de l'histoire humaine, celle du Paléolithique supérieur ;
- c'est un paysage vivant qui conserve un rôle actif dans la société contemporaine où il est étroitement lié au mode de vie traditionnel et dont le processus d'évolution ne cesse de progresser. Parallèlement, il apporte une preuve matérielle significative de son évolution au cours des temps.

Les principaux éléments du propos scientifique qui sous-tend lesdites propositions sont les suivants :

- la vallée du Côa contient des sites d'art rupestre historique et préhistorique formant un enchaînement quasiment incessant, dont l'origine remonte à plus de 20 000 ans. On peut le considérer comme le plus grand musée de plein air du monde consacré à l'histoire de l'art, le seul dont les "collections" affichent une telle échelle temporelle et une telle continuité ;
- la plupart des figurations datent des premières périodes de cet enchaînement : le Paléolithique supérieur. La comparaison stylistique démontre que l'œuvre d'art rupestre la plus ancienne de la vallée daterait de la fin du Gravettien (voici plus de 20 000 ans) et que le premier cycle artistique a duré jusqu'à la fin du Magdalénien (voici 10 000

ans). Sur cette période, la présence humaine a déjà été confirmée indépendamment par la localisation et la découverte de lieux d'habitation caractéristiques et en bon état de conservation.

- le territoire où apparaît ce phénomène et le nombre de panneaux et de figurations animales paléolithiques gravées dans la vallée du Côa et sur les versants adjacents du Douro s'étendent sur une échelle sans précédent. Les seuls grands sites analogues connus à ce jour, tous deux en Espagne, sont beaucoup plus petits que Côa ;
- la qualité esthétique d'un grand nombre des pétroglyphes paléolithiques de Côa est incomparable ; dans le domaine de la représentation, certaines caractéristiques sont totalement nouvelles, particulièrement au regard de l'animation, le mouvement étant fréquemment suggéré par des techniques de dessin qui ne devaient pas être redécouvertes avant l'apparition des bandes dessinées, au XXe siècle.

Les découvertes de la vallée du Côa constituent également le témoignage le plus remarquable permettant de justifier la nécessité d'un changement copernicien de perception concernant la signification de l'art paléolithique. Pendant près d'un siècle, depuis la reconnaissance de son caractère antique, on a pensé que l'art paléolithique non mobilier d'Europe occidentale était un phénomène qui se limitait aux cavernes et abris rocheux, à tel point qu'on le présentait communément sous l'appellation "d'art des cavernes". L'interprétation de sa signification la plus influente jusqu'ici, qui date des années 1960, est due au préhistorien français André Leroi-Gourhan, qui le considérait comme un art religieux. Par analogie avec les temples des religions modernes, les cavernes prenaient la forme de sanctuaires où animaux, êtres humains et symboles peints, sculptés et gravés sur les parois jouaient un rôle important dans le cadre des cultes qui y étaient célébrés.

La localisation à ciel ouvert des pétroglyphes paléolithiques de Côa et la dimension du territoire qui les abrite démontrent que nos ancêtres du Paléolithique supérieur ont marqué de leur empreinte artistique toutes les terres qu'ils ont occupées et que, par conséquent, ils ne se contentaient en aucun cas de décorer les murs des grottes. Vu sous ce nouvel angle, l'art paléolithique n'apparaît plus comme une manifestation exclusivement religieuse confinée à des sanctuaires souterrains mais acquiert au contraire une dimension séculière. C'est notamment le cas d'autres chasseurs-cueilleurs pour lesquels on dispose d'une documentation ethnographique, tels les peuples aborigènes d'Australie.

De par l'inspiration fournie par des exemples ethnographiques, la conservation de cet art rupestre dans une topographie demeurée pratiquement inchangée depuis le début du Pléistocène supérieur permet d'étudier la manière dont ces ancêtres conceptualisaient les paysages où ils habitaient. Il s'agit d'une première dans les études du Paléolithique supérieur et c'est l'histoire la plus lointaine

concernant des membres de notre propre espèce. Contrairement aux lieux restés sans décorations, les différents groupes d'art rupestre peuvent être considérés comme des zones particulièrement importantes du territoire. Tandis que les recherches évoluent, la répartition des divers motifs sur plusieurs ensembles de roches gravées, associée aux analyses perspicaces des emplacements topographiques de ces derniers (au fond des vallées ou à mi-chemin des versants, sur les plages de fleuves favorables à l'implantation ou sur des pentes si escarpées qu'il était impossible d'y installer un campement, regroupés autour d'éléments marquants du paysage ou disséminés sur de discrets affleurements) peut nous fournir des informations sur la nature religieuse ou séculière de cette importance. De même, elle peut nous renseigner sur la signification sociale ou économique de ces représentations que nous apprécions pour leur valeur, leur beauté et leur caractère ancien.

En tant que paysage culturel, la vallée du Côa illustre également des périodes archéologiques préhistorique et historique et subit aujourd'hui des changements significatifs. En tant qu'agriculture de subsistance, les vignobles s'étendent tandis que les industries d'extraction connaissent un déclin. Des témoignages matériels de ces dernières doivent être conservés dans un musée installé à Quinta da Ervamoira où un site romain déjà intégré au Musée national des sites archéologiques de la vallée du fleuve Côa fait actuellement l'objet de fouilles.

[**Note :** dans le dossier de proposition d'inscription, l'Etat Partie n'émet aucune proposition sur les critères motivant selon lui l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial.]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un groupe de *sites*.

Histoire et description

Histoire

Les premières traces d'occupation humaine de la région du Haut-Douro datent de la période du Paléolithique inférieur (voici 90 000 ans environ). Aucun site du Paléolithique moyen n'a encore été découvert, mais il est clair que les hommes privilégient cette région durant le Paléolithique supérieur. Une concentration d'art rupestre et de sites d'établissements humains borde les principaux fleuves : le Douro et ses affluents, le Côa et l'Aguiar.

Dans la vallée du Côa, les établissements connus s'échelonnent sur la courte section séparant Quinta da Barca de Salto do Boi, ce qui ne reflète pourtant pas la situation du début de la Préhistoire, au vu des différences lithologiques entre cette zone et celle

située plus loin en aval. Du fait de la culture plus intensive de ces dernières années, de nombreux sites d'établissements ont été détruits sans laisser de traces.

L'analyse des témoignages archéologiques laisse à penser que la vallée fut occupée périodiquement, peut-être de façon saisonnière, par de petits groupes d'hommes, au cours du Paléolithique supérieur. Leurs établissements se caractérisent par des dallages composés de galets de rivière et de larges plaques schisteuses sur lesquelles on a découvert d'épais dépôts de résidus issus de la fabrication et de la taille d'outils en pierre. La teneur acide du sol interdit toute subsistance de matières organiques telles que le bois ou les os. Les activités pratiquées en ces lieux concernent le traitement de carcasses animales et le travail des peaux, des os, du bois et de la pierre. Les origines des pierres utilisées indiquent que ces groupes se déplaçaient sur un large territoire couvrant plus de 200 kilomètres.

Cette forme d'économie de chasse-cueillette commence 22 000 ans environ avant J.-C. pour durer 10 000 à 12 000 années, à la fin du Magdalénien du Paléolithique supérieur.

La région semble n'avoir fait l'objet d'aucune occupation humaine jusqu'au VI^e millénaire avant J.-C., période où de nouveaux groupes implantent une agriculture Néolithique sédentaire au nord-ouest de la péninsule ibérique. A partir de ce moment-là, la région sera en permanence habitée jusqu'à ce jour.

Description

L'art rupestre débute pendant le Paléolithique supérieur et atteint la péninsule ibérique vers 30 000 avant J.-C. Plus de 300 cavernes dédiées à cet art paléolithique ont été étudiées depuis la découverte d'Altamira en 1879 (inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial en 1985). La technique de la datation au carbone 14 a permis de dater assez précisément la matière prélevée.

L'art rupestre de la vallée du Côa apparaît en trois groupes clairement définis et séparés. Le site le plus au sud correspond au petit groupe d'abris établis dans la roche granitique de Faia. Quelque 8 kilomètres plus loin, en aval du fleuve et sur les deux rives, se situe le groupe de Quinta da Barca et de Penascosa, où la roche est formée de schiste. Enfin, on découvre un groupe comprenant toute une série de réalisations qui commencent à Ribeira de Piscos pour se poursuivre en aval du fleuve Côa, jusqu'à sa confluence avec le Douro. On part toutefois du principe que le fossé entre Faia et Quinta da Barca/Penascosa serait artificiel, les figures d'art rupestre paléolithique gravées dans la roche friable de cette partie du territoire n'ayant pu résister à l'érosion naturelle.

Au total, 214 panneaux décorés ont été découverts en 22 groupes distincts (17 d'entre eux font partie du Parc archéologique de la vallée de Côa, objet de la présente proposition d'inscription). Parmi ces groupes, quinze contiennent des réalisations du Paléolithique, ce qui représente 194 panneaux. On

estime que ceux-ci renferment au moins 1200 figurations animales paléolithiques. Les espèces représentées sont des bovidés (aurochs), des équidés (chevaux), des cervidés (cerfs), des caprins (bouquetins) et des poissons (avec une caricature d'apparence humaine à Ribeira de Piscos). Les proportions de chaque espèce varient d'un panneau à l'autre, et de site en site. Les bovidés dominent, suivis des équidés ; cervidés et caprins sont à peu près à égalité.

Ce qui est très significatif, c'est que ces espèces correspondent exactement à celles d'autres œuvres datées du Paléolithique supérieur, découvertes dans d'autres régions du sud-ouest de l'Europe. On ne trouve aucun exemple d'animaux indubitablement domestiques tels que des moutons ou des poulets, alors absents de la faune du Pléistocène dans la péninsule ibérique. Les conventions utilisées sont également identiques : taille, vues systématiquement latérales, entremêlements de cornes, ventres distendus, absence de lignes au sol, etc.. L'une des méthodes spécifiques à ce groupe se manifeste néanmoins par le recours fréquent à des corps individuels à deux ou trois têtes, pour essayer de traduire la sensation de mouvement. Cette caractéristique est associée d'ordinaire aux représentations de chevaux.

Les artistes du Paléolithique utilisaient plusieurs techniques différentes de gravure :

- incision précise des lignes, réalisée à l'aide d'un outil dur et résistant (utilisé pour les contours et les striures remplissant les corps) ;
- piquetage, c'est-à-dire une percussion directe ou indirecte (contours et détails de la couverture du corps) ;
- abrasion de surface (pour accentuer les figures créées par incision ou par piquetage) ;
- raclement (technique permettant de créer une différenciation de couleur par enlèvement sélectif des couches de surface).

Dans les cas où seuls les contours des figures sont apparentes, on pense que la peinture d'origine devait utiliser des pigments minéraux et végétaux.

Le nombre de gravures aux contours réalisés par piquetage ou par incision est pratiquement identique. La plupart des bovidés et équidés sont piquetés, contre un tiers de caprins et presque aucun cervidé.

Les gravures de Côa représentent un art entièrement réalisé en extérieur (à l'exception de celles des abris rocheux de Faia). Habituellement réservé à une période ultérieure de la préhistoire (cf. les sites du Patrimoine mondial d'Alta et de Tanum, respectivement en Norvège et en Suède), cet art est quasiment inconnu au Paléolithique. Les panneaux gravés se trouvent toujours sur des faces rocheuses verticales ; pourtant, on ne peut pas exclure le fait qu'ils puissent avoir disparu de surfaces inclinées ou horizontales. Suivant la tradition paléolithique, on met judicieusement à profit les variations mêmes de la surface rocheuse pour donner du relief aux figures.

Les éléments de Côa ne datent pas tous du Paléolithique supérieur. Certains groupes ou panneaux ont été réalisés ultérieurement (depuis le Néolithique jusqu'au début de l'ère moderne) ; on trouve également de nombreux palimpsestes. Les représentations paléolithiques se chevauchent ou sont recouvertes de figurations d'une ou plusieurs périodes ultérieures. L'analyse stylistique, associée à l'étude du degré d'érosion des lignes et autres marques gravées, a permis aux savants non seulement de différencier les éléments du Paléolithique et de périodes plus tardives, mais aussi les diverses étapes du Paléolithique supérieur en tant que tel, depuis le Gravettien jusqu'aux phases magdaléniennes.

Il est intéressant de commenter le débat scientifique survenu au milieu des années 1990 autour de la datation de l'art rupestre de Côa, alors que ces œuvres venaient d'être dévoilées à la communauté scientifique. A ce moment-là, certains spécialistes de l'art rupestre émirent des doutes quant à la date du Paléolithique supérieur attribuée aux éléments les plus anciens, étayant leurs objections par des réflexions géologiques et l'analyse au carbone 14. Toutefois, des recherches et analyses ultérieures ont réfuté les arguments avancés à cette époque pour privilégier une date plus ancienne, vers 5 000 ans avant J.-C. Aujourd'hui, tous les spécialistes s'accordent sur l'exactitude d'une datation au Paléolithique supérieur.

Gestion et protection

Statut juridique

Les sites archéologiques de la Vallée de Côa sont classés monument national en 1997, dans le cadre des dispositions de la loi fondamentale portugaise n° 13 sur le patrimoine (1985). Cette loi implique que les monuments classés et les zones de protection spécifiques environnantes (voir ci-dessous) doivent être conservés en l'état, toute intervention ou modification exigeant l'autorisation du ministère de la Culture. Les dispositions des résolutions gouvernementales 4/96 et 42/96 instaurant le Parc archéologique s'appliquent également au bien proposé pour inscription.

De larges secteurs de la région inférieure du Côa situés à l'intérieur de la ZEP du PAVC sont déjà protégés en tant que Réserve écologique nationale (*Reserva Ecológica Nacional* - REN) et Réserve agricole nationale (*Reserva Agrícola Nacional* - REN), permettant ainsi une meilleure protection du paysage aux abords des sites archéologiques.

Gestion

Le Parc archéologique du fleuve Côa (*Parque Arqueológico do Vale do Côa* - PAVC) constitue un département de l'Institut portugais d'archéologie (*Instituto Português de Arqueologia* - IPA), créé par la loi n° 117/97. Cet organe est légalement responsable de la gestion, de la protection et de la présentation des monuments ainsi que de la création des infrastructures du musée. La zone comprise

actuellement dans le Parc couvre une surface de 208,5 km² pour un périmètre de 86,5 km. Il est toutefois prévu de l'élargir si des sites notables d'art rupestre venaient à être découverts hors des frontières existantes.

La loi fondamentale sur le patrimoine exige la création d'une Zone de protection spéciale (*Zona Especial de Protecção* - ZEP) autour des monuments nationaux. Le Conseil d'administration du PAVC est également responsable du contrôle de toutes les propositions de développement ou de modification au sein de la ZEP.

Les biens situés à l'intérieur du PAVC et de sa ZEP sont principalement aux mains de propriétaires privés. Un programme d'acquisition publique des sites archéologiques est en cours ; partout ailleurs, y compris dans la ZEP, on incite les propriétaires privés à maintenir leurs activités agricoles traditionnelles dans une région avant tout rurale.

La gestion des monuments nationaux et de leurs ZEP doit se faire via les plans de conservation (*Planos de Salvaguardia*) élaborés par le ministère de la Culture. Le plan applicable au PAVC est en cours de préparation.

Le PAVC dispose actuellement d'une équipe permanente comprenant cinq archéologues, responsables des recherches et de la gestion de l'accès au public, ainsi que douze guides spécialisés qui accompagnent les visiteurs sur les trois sites ouverts au public et gardés 24 heures sur 24. Toutes les visites sont obligatoirement guidées et les groupes limités à huit personnes. D'autres sites devraient ouvrir dans les années à venir. Le site de Canada do Inferno, où l'on construit actuellement un musée, fera l'objet d'un accès sans restriction.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La richesse et l'importance archéologique de l'art rupestre paléolithique et ultérieur de la vallée du Côa sont portées à la connaissance de la communauté scientifique au début des années 1990, date d'une étude préliminaire sur la construction d'un barrage qui devait noyer la vallée et submerger les sites d'art rupestre. On suggéra qu'une submersion sous le niveau des eaux du lac artificiel proposé assurerait la protection à long terme de ces œuvres, suggestion aussitôt réfutée lorsqu'on put, à la faveur d'une évacuation temporaire des eaux, étudier des sites similaires déjà submergés par la construction d'un barrage mineur dans les environs. Une vigoureuse campagne de relations publiques est alors lancée par les archéologues portugais pour empêcher la submersion de l'art rupestre de Côa, campagne qui s'attirera une publicité internationale. Après une intense pression internationale d'ordre public, politique et scientifique, les autorités portugaises abandonnent finalement le projet du barrage fin 1995. En 1996, le gouvernement portugais met en place un

fonds spécial en faveur du développement de la région (PROCOA) doté d'un budget de 150 millions de dollars, dont 16 sont consacrés à l'établissement du PAVC d'ici 1999.

Des études sur les problèmes de conservation de l'art rupestre et de sa présentation au public sont en cours à l'IPA, en collaboration avec la communauté internationale.

Authenticité

L'authenticité de l'art rupestre des sites de la vallée du Côa est absolue.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expert de l'ICOMOS a visité le bien proposé à l'inscription en janvier 1998. L'ICOMOS a également consulté plusieurs éminents experts internationaux de l'art rupestre préhistorique.

Caractéristiques et analyse comparative

La collection des gravures rupestres en plein air de la vallée du Côa, datant du Paléolithique supérieur, constitue un chef-d'œuvre d'un type d'art préhistorique jusqu'alors inconnu à une telle échelle ailleurs dans le monde.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Dans le dossier de proposition d'inscription, une certaine confusion plane sur la délimitation exacte de la zone proposée pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial. La justification fournie par l'Etat Partie et la dénomination d'origine (Monument national des sites archéologiques de la vallée du fleuve Côa) suggéraient que le bien proposé soit considéré comme un paysage culturel. Pourtant, un examen minutieux de la documentation indique que les éléments proposés pour inscription comprennent en fait une série de sites d'art rupestre ponctuels et que le paysage environnant, lequel représente la Zone de protection spéciale (ZEP), constitue la zone tampon proposée. De l'avis de l'ICOMOS, ce bien ou groupe de biens conviendrait mieux à l'inscription, tout en étant en harmonie avec le nom du bien cité dans le dossier. Le paysage environnant présente un caractère exceptionnel, mais sa relation historique avec les sites préhistoriques est mince puisque les archives archéologiques font état d'une longue période d'abandon, entre 10 000 et 5 000 ans environ avant J.-C.

L'ICOMOS a proposé que la dénomination du bien proposé pour inscription soit remplacée par "Sites d'art rupestre préhistorique de la vallée de Côa" afin d'éviter toute ambiguïté ultérieure. Cette proposition a été acceptée par l'Etat Partie.

Brève description

Cette exceptionnelle concentration de gravures rupestres du Paléolithique supérieur (de 22 000 à 10 000 ans avant J.-C.) constitue l'exemple le plus remarquable de la première manifestation de création artistique humaine dans cette région, par rapport à tout autre endroit dans le monde.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères i et iii* :

Critère i : l'art rupestre du Paléolithique supérieur de la vallée du CÔa est une illustration exceptionnelle de l'épanouissement soudain du génie créateur, à l'aube du développement culturel de l'homme.

Critère iii : l'art rupestre de la vallée du CÔa met en lumière, de manière tout à fait exceptionnelle, la vie sociale, économique et spirituelle du premier ancêtre de l'humanité.

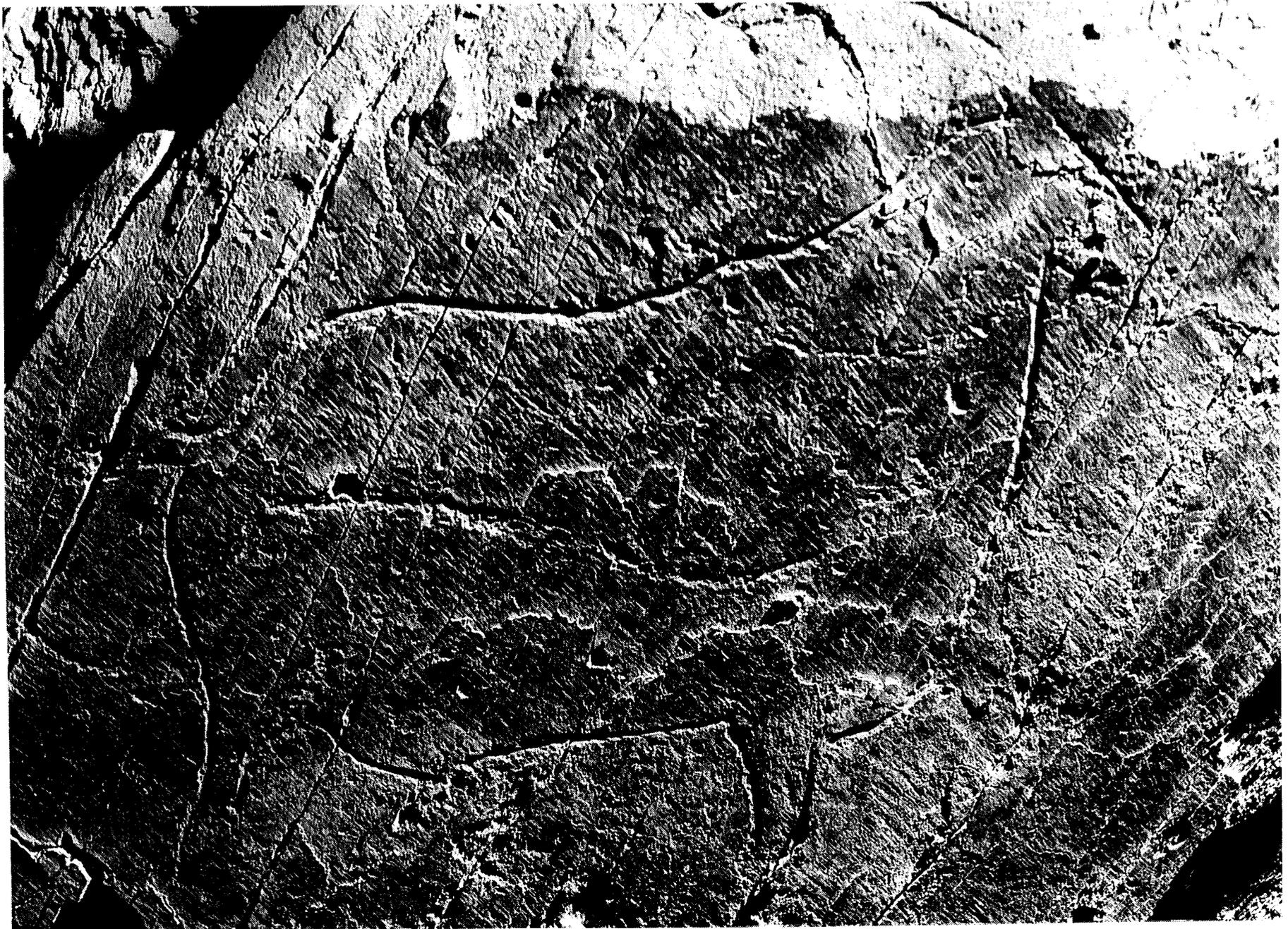
ICOMOS, octobre 1998

Appendix 7

Legal status of sites
in the lower Côa Valley



Monument national des sites archéologiques de la vallée du fleuve Côa /
National Monument of the Côa River Valley Archaeological Sites :
Délimitation du parc archéologique / Archeological park delimitation



**Monument national des sites archéologiques de la vallée du fleuve CÔa / National Monument of the CÔa River Valley Archaeological Sites :
Gravure d'ibex / Engraving of ibex**



**Monument national des sites archéologiques de la vallée du fleuve CÔa / National Monument of the CÔa River Valley Archaeological Sites :
Gravure de chevaux / Engraving of horses**